

La Ville de Lyon porte une attention particulière à la protection des données à caractère personnel de ses usagers, ainsi qu'au respect de la Réglementation applicable (Loi Informatique et Libertés et Règlement Général sur la Protection des Données [RGPD]).

Dans la limite et les conditions fixées par ces normes en vigueur, vous pouvez ainsi disposer des droits suivants concernant vos données personnelles :

#### **1- ACCEDER A VOS DONNEES**

Vous pouvez introduire une demande afin d'accéder à l'ensemble de vos données à caractère personnel traitées par la Ville de Lyon et à disposer d'une copie de ces dernières.

#### **2- DEMANDER UNE RECTIFICATION**

Vous pouvez demander la rectification de vos données en y apportant un justificatif, permettant d'attester de la légitimité de la demande. Nous nous réservons le droit de refuser une rectification allant à l'encontre des réglementations ou étant manifestement illicite.

#### **3- DEMANDER UN EFFACEMENT**

Vous pouvez demander l'effacement des données dans la mesure où :

- Vos données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles avaient été collectées, ou
- Vous avez retiré votre consentement sur lequel le traitement était fondé, ou
- Vous vous êtes opposé au traitement de vos données et qu'il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le poursuivre, ou
- Vos données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite, ou
- Vos données à caractère personnel doivent être effacées pour respecter une obligation légale qui est prévue par le droit de l'Union européenne ou par le droit français auquel notre collectivité territoriale est soumise.

#### **4- VOUS VOUS OPPOSER AU TRAITEMENT DE VOS DONNEES**

Vous avez le droit à tout moment de vous opposer au traitement de vos données personnelles, pour des raisons liées à votre situation particulière. Nous nous réservons le droit de démontrer qu'il existe un motif légitime et impérieux nécessitant l'exploitation de ces données.

#### **5- DEMANDER LA PORTABILITE DE VOS DONNEES**

Vous pouvez à tout moment demander de récupérer vos données personnelles dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine. Vous pouvez exercer votre droit à la portabilité uniquement lorsque le traitement est fondé sur le consentement ou l'exécution d'un contrat. Cependant, ce droit ne s'applique pas au traitement nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

#### **6- DEMANDER UNE LIMITATION DE TRAITEMENT**

Vous pouvez demander une limitation des traitements de données à caractère personnel que nous opérons lorsque :

- Vous contestez l'exactitude des données à caractère personnel et ce pendant une durée nous permettant de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel,
- Vous vous opposez à l'effacement de vos données alors que le traitement est illicite,
- Nous n'avons plus besoin de vos données mais celles-ci vous sont encore nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice,
- Vous vous êtes opposé au traitement de vos données pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par notre collectivité territoriale prévalent sur les vôtres.

#### **7- RETIRER VOTRE CONSENTEMENT**

Lorsque le traitement repose sur votre consentement, vous pouvez le retirer à tout moment. Le retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait. Ce retrait pourra avoir comme conséquence de ne plus bénéficier du ou des services liés à ce ou ces traitements.

#### **8- DROIT A L'INFORMATION**

Vous disposez de toutes les informations prévues aux articles 12, 13 et 14 du RGPD.

Les droits visés dans la présente chartre s'exercent auprès de la Ville de Lyon. Sur demande écrite, auprès du Délégué à la Protection des Données (DPD) de la Ville de Lyon, soit par voie postale : Bien à la Maison, Ville de Lyon, A l'attention du Délégué de la Protection des Données, 1 place de la Comédie 69205 Lyon Cedex, soit par courriel : [dpd@mairie-lyon.fr](mailto:dpd@mairie-lyon.fr), soit par le formulaire présent sur Lyon.fr.

Aux termes dudit Règlement européen, nous vous répondrons dans le délai d'un (1) mois à compter de la réception de la demande. Nous nous réservons le droit, en cas de complexité de mise en œuvre de la demande, de vous répondre dans un délai de deux (2) mois supplémentaire en vous informant de cette prolongation et motif du report.

Aucun frais ne vous sera exigible au titre de vos demandes dans le cadre de l'exercice des droits susvisés. Toutefois, et conformément à la réglementation, la Ville de Lyon se réserve le droit de vous facturer en cas de demandes manifestement infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif.

En cas de non-respect de vos droits ou pour signaler toute atteinte à la protection de vos données personnelles, vous pouvez, après avoir exercé vos droits auprès de la Ville de Lyon, introduire une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07 ou via le site Web de la CNIL.